

Un mot de notre présidente du conseil d'établissement 2022-2023  
8 septembre 2023

Chaque fin d'année scolaire, un bulletin est déployé pour chaque élève. Pour les membres du conseil d'établissement (CÉ), c'est aussi le temps de faire le bilan du travail effectué que vous nous présentons ce soir à l'assemblée générale annuelle.

Les membres du CÉ ont tenu plusieurs rencontres durant l'année 2022-2023 afin de poursuivre sa mission et celle de l'école. Au fil des discussions et des rencontres, les décisions prises et les avis donnés l'ont été en regard des valeurs du Projet éducatif de l'école – Respect, Engagement, Rigueur - et ce, dans l'intérêt de l'ensemble des élèves.

Parmi les sujets discutés, il a été question des règles de régie internes du CÉ, des nombreuses activités variées offertes à l'ensemble des élèves, le budget initial pour l'année 2023-2024, les règles de conduite à l'école qui inclut le code vestimentaire et sa diffusion auprès des élèves et de leurs parents. Les membres du CÉ ont aussi approuvé les différents programmes et concentrations offerts ainsi que la maquette de cours pour 2023-2024. La modification de l'horaire en après-midi afin de faciliter le transport scolaire a aussi été entérinée.

Aussi, une formation obligatoire, dispensée par le ministère de l'Éducation, a été suivie par tous les membres du CÉ afin de bien assumer nos fonctions et responsabilités.

Dans le cadre du Gala or, les membres du conseil ont eu le plaisir de remettre un prix aux élèves s'étant démarqués dans le champ d'enseignement des sciences.

À plusieurs reprises durant l'année, notre représentant au Comité de parents a informé les membres du CÉ sur certains sujets, dont les problématiques de transport scolaire vécu durant l'année et la révision du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR).

Les représentants des élèves siégeant au CÉ, ont fait part des nombreuses activités réalisées au courant de l'année telle que la révision du code de conduite, la mise en place de journées thématiques (st-valentine, journée de la femme), des activités de financement (prof à l'eau) et de commandites (produits d'hygiène féminine). On les félicite pour leur implication!

Comme vous pouvez le constater, les membres du conseil ont traité de sujets variés qui touchent l'ensemble de l'école.

Nous profitons de ce bilan de fin d'année pour mentionner et souligner avec beaucoup de reconnaissance le travail exceptionnel réalisé par l'ensemble de l'équipe-école durant l'année scolaire. Les membres du CÉ vous remercient chaleureusement. Finalement, nous souhaitons à tous et toutes, élèves, parents, personnel de l'école et membres du prochain CÉ, une année scolaire 2023-2024 remplie de nouvelles expériences enrichissantes.

Daphné-Rébecca Arbour  
Présidente.